

BACCALaurÉATS PROFESSIONNELS

ACCUEIL – RELATION CLIENTS – USAGERS
COMMERCE
GESTION - ADMINISTRATION
LOGISTIQUE
TRANSPORT
VENTE
MÉTlERS DE LA SÉCURITÉ

Session

2020

Épreuve d'économie et droit

Durée : 2h30

Coefficient : 1

DOSSIER SUJET

Le sujet comprend deux parties

Ce dossier comprend 12 pages numérotées de DS 1/12 à DS 12/12

Les annexes dûment remplies sont à joindre à votre copie.

Les calculatrices ne sont pas admises lors de cette épreuve.

BARÈME

PARTIE. I. : ANALYSE DOCUMENTAIRE /12 points

PARTIE. II. : RÉDACTION DE L'ÉTUDE /08 points

TOTAL DE L'ÉPREUVE : /20 points

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	2006-ECODROI 1	Session 2020	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h30	Coefficient : 1	Page 1/12

LES NOUVELLES FORMES DE TRAVAIL

Vous êtes en terminale baccalauréat professionnel et vous effectuez votre période de formation en milieu professionnel au siège social du groupe Log-France, éditeur français de logiciels de gestion, auprès de Mme Kleber (Directrice des Ressources Humaines) situé à Paris (75).

Le groupe propose une gamme de logiciels de gestion destinée aux professionnels (créateurs d'entreprise, artisans, commerçants, ...). Pour accompagner les clients professionnels dans la prise en main et la maîtrise de ses logiciels, Log-France offre également un service de formation assuré par ses 20 formateurs salariés.

Log-France, parfois en manque d'effectif de formateurs qualifiés fait appel à des formateurs indépendants grâce à une plate-forme numérique.

Le recours à cette plate-forme permet à l'entreprise de satisfaire les demandes de ses clients. Le groupe s'interroge de plus en plus pour développer cette organisation du travail, alternative au recrutement de nouveaux formateurs salariés.

Votre tutrice, vous demande d'effectuer une étude sur l'intérêt et les conséquences de travailler avec des indépendants (« slasheurs », « auto-entrepreneurs », « freelances »).

Mme Kleber vous demande d'analyser le dossier documentaire qu'elle vous a fourni afin de l'aider dans sa réflexion.

Récapitulatif des documents et annexes :

Document 1	Évolution de l'économie : de la plateforme à la blockchain	Page 4
Document 2	Le slasheur : incarnation de l'ubérisation du travail	Page 5
Document 3	Toutes les informations essentielles pour comprendre le fonctionnement du statut d'auto-entrepreneur	Page 6
Document 4	Comprendre l'économie des plateformes	Page 7
Document 5	Le freelance ou salarié	Page 8
Document 6	Comment se distingue le travailleur indépendant du salarié ?	Page 9
Annexe A	Fiche d'analyse du document 1 (À compléter et à rendre avec la copie)	Page 10
Annexe B	Fiche d'analyse du document 2 (À compléter et à rendre avec la copie)	Page 10
Annexe C	Fiche d'analyse du document 3 (À compléter et à rendre avec la copie)	Page 11
Annexe D	Fiche d'analyse du document 5 et 6 (À compléter et à rendre avec la copie)	Page 12

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	2006-ECODROI 1	Session 2020	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h30	Coefficient : 1	Page 2/12

PARTIE I : ANALYSE DOCUMENTAIRE

TRAVAIL À FAIRE

- 1.1. Analyser les documents 1, 2 et 3. Puis suite à votre analyse, compléter **les annexes A, B, et C (à rendre avec la copie)**.
- 1.2. **Sur votre copie**, résumer les idées du document 4 (en 6 à 10 lignes maximum).
- 1.3. **Sur votre copie**, à l'aide de vos connaissances et des documents, expliciter les phrases soulignées :
- « La flexibilité des conditions de travail expliquerait donc en grande partie la croissance de la pluriactivité » (document 2)
 - « L'employeur exerce un lien de subordination sur le salarié ». (document 6)
- 1.4. Pour approfondir votre recherche, vous avez trouvé deux documents : les documents 5 et 6. A l'aide de **l'annexe D (à rendre avec la copie)**, vous expliquerez pourquoi vous retenez un document et pourquoi vous ne retenez pas l'autre.

PARTIE II : RÉDACTION DE L'ÉTUDE

À l'aide de vos **connaissances, du travail effectué en première partie, de vos observations du monde socio-économique** et en veillant à illustrer vos propos avec des **situations vécues au cours de vos différentes périodes de formation en milieu professionnel** rédiger une étude structurée et argumentée avec le plan apparent (introduction, deux parties d'au moins quinze lignes chacune et une conclusion) qui doit permettre de répondre à la problématique :

La multiplication des plateformes numériques développe-t-elle de nouvelles formes de travail ?

Dans une introduction, présenter la problématique, expliciter ses concepts essentiels et annoncer le plan :

- 1 Les enjeux pour l'entreprise des nouvelles formes de travail liées au développement des plateformes numériques.
- 2 Les avantages et les inconvénients du statut du travailleur indépendant (« slasheurs », auto-entrepreneurs, « freelances »).

Dans une **conclusion**, présenter de manière synthétique et justifiée votre position personnelle sur la problématique.

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	2006-ECODROI 1	Session 2020	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h30	Coefficient : 1	Page 3/12

ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE : DE LA PLATEFORME À LA BLOCKCHAIN

[...] L'Ubérisation, ce phénomène mondial, massif, et sans précédent, décrit le bouleversement digital en cours, avec l'utilisation constante des technologies numériques dans le quotidien.

Ce nouveau business model* utilisé par Facebook, AirBnb ou BlaBlaCar est celui de la plateforme, qui permet aux clients et aux fournisseurs d'entrer en contact, pour des échanges économiques ou des interactions sociales. Pour les usagers, l'utilisation de cette plateforme est simple et gratuite, ce qui incite les utilisateurs à y adhérer, et par conséquent les fournisseurs à l'utiliser. [...]

Mais la « plateformisation » n'est-elle finalement pas aujourd'hui dépassée par l'Ubérisation d'Uber"? C'est ce que tendrait à prouver le développement actuel autour de la Blockchain**. Cette technologie, basée sur la confiance, fonctionne avant tout grâce à une collaboration massive entre les membres du réseau. La confiance du système repose ainsi sur le système lui-même et non sur un intermédiaire. [...]

Source d'après « <http://archives.lesechos.fr/> - 07/02/17 »

* *Business model* : Représentation synthétique des aspects majeurs de l'activité d'une entreprise ou d'une organisation

** *Blockchain* : Technologie de stockage et de transmission d'informations, transparente, sécurisée et fonctionnant sans organe central de contrôle.

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	2006-ECODROI 1	Session 2020	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h30	Coefficient : 1	Page 4/12

LE SLASHEUR* : INCARNATION DE L'UBÉRISATION DU TRAVAIL

Les slasheurs ont le vent en poupe. Et la croissance continue de leur nombre est perçue par certains comme les signes d'une révolution du travail. « Vivre de ses passions » sans risquer l'ennui et la soumission à une hiérarchie sclérosante serait le nouveau credo d'une génération Y (ou Z) qui revendique haut et fort le refus d'une « carrière ». [...]

[...] Alain Bosetti, président du Salon des Micro – Entreprises, explique ainsi les raisons du slashing : « Le phénomène slashers peut s'expliquer par au moins trois raisons en France : le régime de l'auto-entrepreneur a simplifié l'exercice légal d'une activité complémentaire. Les plates-formes collaboratives et de mission facilitent la mise en relation avec des clients potentiels. Et la technologie mobile (smartphones et tablettes) permet de travailler partout, tout le temps ».

Régime de l'auto-entrepreneur et digitalisation des outils : la flexibilité des conditions de travail expliquerait donc en grande partie la croissance de la pluriactivité. De ce point de vue, le phénomène des slasheurs est bien un signe, parmi d'autres, d'une ubérisation de notre monde du travail.

Reste à savoir si cette ubérisation annoncée est perçue comme un signe positif ou négatif du monde du travail à l'avenir. Les slasheurs [...] sont-ils les annonceurs d'une nouvelle manière de travailler que nous embrasserons tous demain ou sont-ils les premières victimes d'un rouleau compresseur libéral faisant perdre aux travailleurs les avantages sociaux acquis de longue lutte ? D'après l'enquête réalisée en 2016, être slasheur est un choix pour 70 % des personnes interrogées. Les pluri-actifs seraient donc en très grande majorité « actifs » de leur multi-activité et non « forcés » pour des raisons alimentaires (cumuler plusieurs activités pour joindre les deux bouts). Du moins en France...

Pour autant, le fait que les principaux concernés soient convaincus qu'ils ont le choix n'empêche pas leur précarité éventuelle présente ou future. [...] À la question de la principale motivation pour cumuler des activités, les slasheurs répondent en majorité par l'entrée financière : 73 % des personnes interrogées disent exercer une activité pour « augmenter ses revenus » ; seulement 27 % pour « percevoir des revenus grâce à sa passion ».

70 % des slasheurs interrogés cumulent par choix et dans le même temps 73 % d'entre eux cumulent pour augmenter leurs revenus... De quoi brouiller un peu plus la frontière entre « slashing subi » et « slashing choisi ». Il semble en tous cas que les deux questions (le choix et le complément de revenus) ne paraissent pas contradictoires aux yeux de ces pluriactifs.

[...] Derrière ce débat se joue finalement un enjeu majeur : la coexistence de deux types de slasheurs. Il y a d'un côté des pluriactifs « classiques » (saisonniers, travailleurs précaires qui complètent des temps partiels par des ménages, intérimaires...) et des pluriactifs d'un genre nouveau (digital native, CSP+, créateurs de leur propre métier) ceux-là mêmes qui sont couverts par les médias et qui déclenchent l'intérêt pour le terme slasheur. Les premiers incarneraient la face d'ombre de l'ubérisation (risque de précarisation) ; les seconds sa face glorieuse (liberté permettant de « vivre de sa passion »).

www.slasheurs.fr - extrait publié le 08/06/2018

*Slasheur : Personne qui cumule plusieurs activités

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	2006-ECODROI 1	Session 2020	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h30	Coefficient : 1	Page 5/12

DOCUMENT 3

TOUTES LES INFORMATIONS ESSENTIELLES POUR COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DU STATUT D'AUTO-ENTREPRENEUR

Le statut d'auto-entrepreneur (ou micro-entrepreneur) est un régime simplifié de l'entreprise individuelle. Il permet de créer plus facilement une société à but lucratif, en profitant de démarches administratives et de procédures fiscales et sociales simplifiées [...].

Vous pouvez être autoentrepreneur exclusif ou à titre complémentaire d'un autre statut (étudiant, salarié, demandeur d'emploi, fonctionnaire, retraité, dirigeant assimilé salarié) répondant aux critères suivants :

- Être majeur ou mineur émancipé
- Ne pas être déjà travailleur non salarié
- Avoir une adresse en France (...)

- Démarches de création simplifiées [...]
- Pas besoin d'apport de capital
- Montant des cotisations sociales proportionnel au chiffre d'affaires
- Choix de versement mensuel ou trimestriel des charges sociales [...]
- Pas de cotisations sociales et fiscales à payer en l'absence de recettes

Une comptabilité légère Aide à la création d'entreprise (ACCRE) permettant de réduire ses charges sociales pour accompagner le début d'activité, option possible pour une déclaration et un paiement simplifié de l'impôt sur le revenu, comptabilité réduite à la tenue d'un registre recettes/dépenses, franchise de TVA (jusqu'à un certain seuil suivant l'activité) [...].

Trois catégories d'activité

- Commerciales
- Artisanales
- Libérales

[...] Plafond de chiffre d'affaires

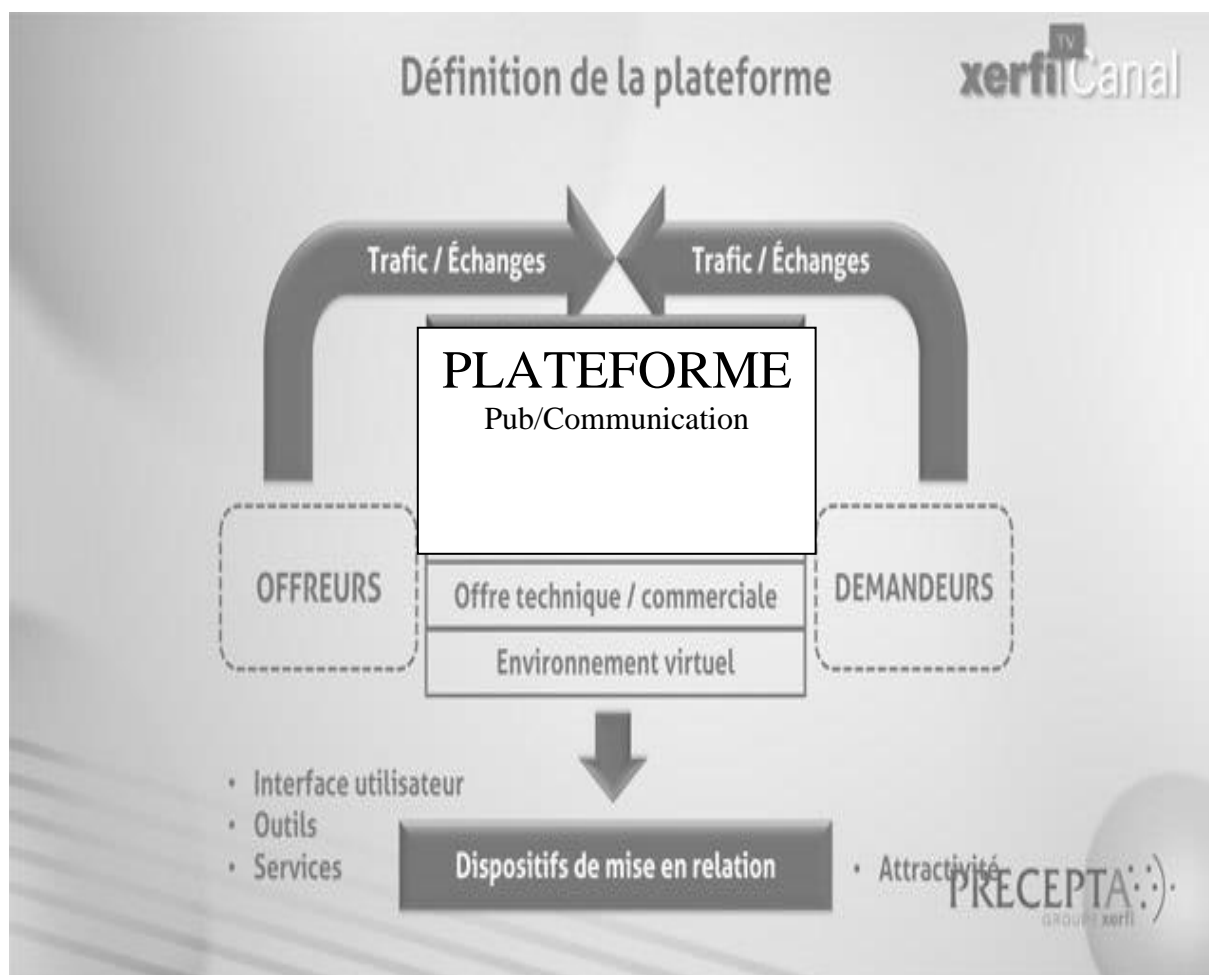
Le statut d'auto-entrepreneur est soumis à un plafond annuel de chiffre d'affaires à ne pas dépasser en 2018 :

Achat/revente de marchandises	Vente de denrées à consommer sur place	Prestation d'hébergement	Prestation de service, commerciale ou artisanale	Profession libérale
170 000 € HT	170 000 € HT	170 000 € HT	70 000 € HT	70 000 € HT

www.portail-autoentrepreneur.fr/statut-auto-entrepreneur 2018

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	2006-ECODROI 1	Session 2020	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h30	Coefficient : 1	Page 6/12

COMPRENDRE L'ÉCONOMIE DES PLATEFORMES



<https://www.xerficanal.com> – juillet 2018

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	2006-ECODROI 1	Session 2020	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h30	Coefficient : 1	Page 7/12

LE FREELANCE Ou salarié

LE FREELANCE est une entreprise sans salarié. cotisations sociales, retraites, assurances, frais professionnels... ni congés payés, ni assurance chômage

COÛT



LE SALARIÉ

LE FREELANCE est Disponible immédiatement,
Dès la signature du devis.



LE SALARIÉ Engendre des processus de recrutement beaucoup plus lourds et plus engageants et qui prendront potentiellement plusieurs semaines.

RAPIDITÉ

COMPÉTENCES



LE FREELANCE employé qualifié – compétitif
Il travaille avec des clients sur des problématiques variées. il apporte un point de vue extérieur à votre projet et des idées nouvelles. Il doit mettre sans cesse à jour ses compétences et en apporte de nouvelles

BUSINESS

LE FREELANCE est chef d'entreprise, il gère des clients, une comptabilité, une communication, des achats. Il est donc conscient des problématiques, des coûts, des timings et de la réalité économique



Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	2006-ECODROI 1	Session 2020	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h30	Coefficient : 1	Page 8/12

**COMMENT SE DISTINGUE
LE TRAVAILLEUR INDÉPENDANT DU SALARIÉ ?**

Le travailleur indépendant et le salarié ne sont pas soumis au même régime. Le critère principal qui permet de les distinguer est le lien de subordination juridique.

Salarié

Le statut de salarié se définit par l'existence d'un contrat de travail signé avec l'entreprise qui l'emploie.

Le salarié et son employeur sont soumis aux règles qui régissent le contrat de travail et aux conventions collectives applicables au secteur professionnel concerné.

L'employeur exerce un lien de subordination sur le salarié : il peut prendre des directives, contrôler l'exécution et sanctionner les manquements à son encontre.

Travailleur indépendant

Le travailleur indépendant n'est pas lié par un contrat de travail avec l'entreprise ou la personne pour laquelle il exécute sa mission. Il travaille pour son propre compte. Il est autonome dans la gestion de son organisation, dans le choix de ses clients et dans la tarification de ses prestations.

Est présumé travailleur indépendant la personne qui remplit l'une des conditions suivantes :

- être immatriculé au titre de son activité auprès d'un organisme d'affiliation (registre du commerce et des sociétés, répertoire des métiers, registre des agents commerciaux, Urssaf) ;
- Être dirigeant d'entreprise ;
- exercer une activité commerciale relevant du régime micro social ;
- se fixer soi-même ses conditions de travail, à moins qu'elles ne soient définies par le contrat avec le donneur d'ordre.

<https://www.service-public.fr> – 10 avril 2019

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	2006-ECODROI 1	Session 2020	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h30	Coefficient : 1	Page 9/12

ANNEXE A

(À compléter et à remettre avec la copie).

FICHE D'ANALYSE DU DOCUMENT 1	
Source du document	
Date du document	
Titre du document	
Idées fortes	

ANNEXE B

(À compléter et à remettre avec la copie).

FICHE D'ANALYSE DU DOCUMENT 2	
Source du document	
Date du document	
Titre du document	
Idées fortes	

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	2006-ECODROI 1	Session 2020	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h30	Coefficient : 1	Page 10/12

ANNEXE C

(À compléter et à remettre avec la copie).

FICHE D'ANALYSE DU DOCUMENT 3	
Source du document	
Date du document	
Titre du document	
Idées fortes	

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	2006-ECODROI 1	Session 2020	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h30	Coefficient : 1	Page 11/12

ANNEXE D

(À compléter et à remettre avec la copie).

	Mettre une croix dans la case correspondante		Je justifie mon choix de manière rédigée
	Je retiens le document	Je ne retiens pas le document	
Document 5			
Document 6			

Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire	2006-ECODROI 1	Session 2020	DS
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h30	Coefficient : 1	Page 12/12